



HAL
open science

Du négoce à la négociation : terrains d'entente entre recherche et intervention

Corinne Mérini

► **To cite this version:**

Corinne Mérini. Du négoce à la négociation : terrains d'entente entre recherche et intervention. Editions Educagri. La recherche-intervention par les sciences de l'éducation : accompagner le changement, Chapitre 10, pp.181-193, 2015. hal-01410045

HAL Id: hal-01410045

<https://hal.science/hal-01410045v1>

Submitted on 1 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Du négoce à la négociation : terrains d'entente entre recherche et intervention

Corinne MÉRINI, maître de conférences, membre associée
au laboratoire ACTé (EA 4281), université Clermont-Auvergne UBP

*AFFRONTEMENT DES MONDES, AGIR COMMUN, DILEMME PROXIMITÉ/DISTANCE,
DOUBLE PRÉOCCUPATION, ESPACE D'ÉCHANGES, POLYVALENCE DE RÔLES,
RAPPROCHEMENT DES UNIVERS, RÉSEAUX D'ACTEURS*

Introduction

La recherche-intervention (R-I) présente des caractéristiques fortes. La principale d'entre elles est sans doute une grande proximité avec le milieu observé (ce qui renvoie au « avec » du texte de J.-F. Marcel, « Recherche en sciences de l'éducation et demande sociale », cf. *supra*, p. 29-30), mais aussi le fait de rapprocher des préoccupations de natures aussi différentes que celles de recherche et d'intervention (qui correspondent au travail « sur » et au travail « pour »). Ce faisant, elle associe des acteurs ayant des fonctions tout aussi variées que celles de chercheur, de formateur, de praticien ou d'administrateur, dont les systèmes d'intérêt divergent. Reste à comprendre sur quelles intentions ces collectifs se constituent, pour quoi faire, dans quels intérêts et de quelles manières.

La rencontre de ces univers de recherche et d'intervention, où chacun possède des codes, des fonctions, des intérêts qui lui sont propres, donne naissance à des dynamiques d'échanges dialogiques singulières engendrant des configurations d'action diverses. Certaines démarches témoignent, par exemple, du fait que la négociation a porté sur le cadre dans lequel la recherche a pris place (échancier, moyens, forme de management, etc.), comme celles de M.-M. Gurnade (chapitre 7) ou de C. Dupuy (chapitre 4) où, comme le traduit C. Germier (chapitre 1) : « L'aide alors prévue comporte deux versants et se voit formalisée par un document de cadrage approuvé par les deux parties ». D'autres rendent compte de négociations portant sur l'objet de recherche lui-même ou sur la mise en tension des rapports objectivation/intersubjectivité/subjectivité, comme celles de C. de Saint Martin (chapitre 3) ou de C. Rougerie (chapitre 2). Les collectifs de recherche construits sous l'intitulé de R-I sont extrêmement hétérogènes mais semblent avoir en commun la volonté d'agir conjointement en perspective de changements. Ces changements visent

indistinctement les pratiques (C. Germier), le métier (D. Broussal, chapitre 5), les politiques publiques (M.-M. Gurnade), etc., non seulement selon la demande sociale, la position de doctorant et/ou de chercheur « senior », celle de décideurs, mais aussi en fonction de leur sentiment d'appartenance à un corps de métier antérieur (ancien enseignant [D. Broussal], ancienne assistante sociale [C. Rougerie]).

Autrement dit, la R-I donne naissance à des situations particulièrement diversifiées et complexes, au sens où ce qui la constitue renvoie à des liens très divers et plus ou moins explicites, à d'autres acteurs ou à d'autres univers. La négociation est le processus qui, à nos yeux, va faire dialoguer ces univers, les intentions de chacun et la double préoccupation de recherche et d'intervention. En d'autres termes, le trait d'union entre recherche et intervention est, en même temps, mise en relation et source de tensions à différents niveaux sans que les différents mondes sociaux en soient toujours conscients ; la négociation va en assurer le réglage.

Ce chapitre vise à caractériser la manière dont les choses se tissent entre ces univers et leurs acteurs, c'est-à-dire la manière dont l'action prend forme (au sens de la Gestalt) sous la dénomination de R-I. La notion de négociation y est centrale. Après avoir problématisé le rapprochement des univers, et exploré les acceptions du terme de négociation, nous développerons une analyse transversale des démarches présentées dans les deux premières parties.

1. Une proximité entretenue entre des mondes sociaux différents

Les chapitres de témoignages traduisent des interdépendances entre plusieurs métiers appartenant ou non au même monde social. De ce point de vue, enseignants, conseillers principaux d'éducation, chefs d'établissement, éducateurs, etc., appartiennent au même monde social, le monde scolaire et/ou celui de l'établissement. Le phénomène est comparable dans le texte de M.-M. Gurnade, où la municipalité est le monde qui associe différents services, dont le service « jeunes » lui-même composé de différents postes, etc. Il est bien évident que, dans ces mondes, chacun ne fait pas le même métier, mais est pourtant amené à dialoguer non seulement au sein de l'organisation, mais aussi avec le monde de la recherche que représentent à la fois le doctorant et l'équipe de chercheurs seniors ou le laboratoire auquel ils appartiennent.

1.1. Des métiers en interdépendance dans un même monde : le monde scolaire

Les mondes sociaux ne s'arrêtent pas aux frontières des organisations, et ne peuvent se réduire aux seules stratégies de leurs acteurs. Ils sont chargés de valeurs, d'idéologies, de

codes. Ils ont des enjeux et des cultures propres. Ils sont contraints, mais sont aussi en relation et orientés à la fois par les usagers et les contextes. Ces quelques lignes marquent la complexité (Morin, 1981) et les interdépendances qui se nouent au sein des mondes, ainsi que celles qui les unissent à leur contexte et à d'autres mondes sociaux. Ce qui nous intéresse ici sont ceux qui lient recherche et intervention. Pourtant, si recherche et intervention sont étroitement liées dans les chapitres de témoignages, il nous faut prendre en considération d'autres interdépendances que nous concrétisons pour une part dans le tableau ci-dessous.

Nous pouvons, en effet, caractériser à grands traits le positionnement de la recherche et de l'intervention dans un monde social donné, par exemple ici, l'École. La première ligne du tableau identifie les mondes sociaux impliqués plus ou moins directement dans et par le travail de recherche et d'intervention (recherche, formation, intervention, gouvernance) en fonction des contextes professionnels, des acteurs et des populations, et des systèmes de validité qu'ils mobilisent.

Tableau 7 : Cartographie des mondes sociaux impliqués dans le collectif de recherche-intervention

	Recherche	Formation	Intervention	Gouvernance
Visées	Production de connaissances (objectifs heuristiques) / pratiques d'enseignement et de formation (objectifs transformatifs)	Développement professionnel, modification des pratiques d'intervention, acquisition de techniques d'analyse des pratiques	Acquisition de connaissances relatives au métier / efficacité sur les compétences des élèves ou le climat scolaire	Efficiences du système
Contexte professionnel	Laboratoire + terrains d'intervention	Université + ESPé ⁷⁶ + établissements scolaires, circonscription	L'école ; la classe, l'établissement, ou les lieux annexes comme le gymnase, etc.	Administration scolaire, fédération, association, etc.
Acteurs	Collectif de recherche (seniors, doctorants, attaché temporaire d'enseignement et de recherche)	Formateurs et enseignants cadres intermédiaires (conseillers pédagogiques, inspecteur de l'Éducation nationale, chef d'établissement, etc.)	Enseignants, conseillers principaux d'éducation, personnels scolaires (assistant Vie scolaire, infirmière, etc.)	Décideurs et financeurs, responsables de la gouvernance du système
Population ciblée	Le champ scientifique, les formateurs et les enseignants	Les enseignants et personnels scolaires	Les élèves et leurs parents	Toutes les catégories des autres colonnes, leur hiérarchie et les décideurs des systèmes voisins

.....
76. École supérieure du professorat et de l'éducation.

Bien qu'appartenant tous à l'univers scolaire, ces mondes sociaux, situés à différents endroits du système, ont des fonctions et des visées qui, bien que voisines ou en interdépendance, divergent, comme peut l'illustrer le tableau. Ce point apparaît explicitement au travers des critères mobilisés dans les systèmes de validité : la reconnaissance d'une communauté pour les chercheurs, l'efficacité pour les formateurs, le contrôle pour les enseignants et l'efficience pour les administrateurs. En situation de R-I, ces mondes sont plus ou moins directement liés par une activité partagée à la fois heuristique et transformative inscrite dans une situation d'inter-métiers. Les interdépendances qui lient dans le même temps différents métiers et la double préoccupation de recherche et d'intervention structurent un écosystème d'observation particulier.

1.2. Le chercheur inter-acteur en situation d'inter-métiers

Dans tous les textes, le chercheur est intervenant et à ce titre inter-acteur (Chambon et Proux, 1988), même si la démarche d'intervention varie et vise indifféremment des collectifs (C. Germier, D. Broussal), un espace public (C. Rougerie), des acteurs institutionnels (M.-M. Gurnade), des professionnels (C. de Saint Martin). Ce faisant, les interdépendances qui se nouent entre recherche et intervention structurent un écosystème que nous nommerons d'inter-métiers, c'est-à-dire un espace social, pour une part symbolique, qui vit à la fois au travers des rencontres des acteurs, de leurs échanges et de ce qu'ils vont construire en commun. Recherche et intervention y sont inter-reliées, même si ces deux préoccupations n'adviennent pas forcément simultanément. Dans le même temps, le contexte interagit fortement avec la démarche d'observation et cela de manière plus ou moins explicite.

Cet espace est particulier, au sens où il s'ancre à la marge de chacun des métiers, sans frontière institutionnelle tangible, et qu'il n'existe qu'en perspective de l'action (que ce soit celle de recherche ou celle d'intervention). C'est dans l'inter-métiers que prend place l'activité des acteurs appartenant aux différents mondes sociaux que nous avons identifiés plus haut : ceux de la recherche, de la formation, de l'école, ou de l'administration. Il y a de puissantes interdépendances de fonctions (Elias, 1997) entre ces mondes, ouvrant à ce que J.-F. Marcel nomme, dans « Recherche en sciences de l'éducation et demande sociale », un « tiers-espace socio-scientifique » (cf. *supra*, p. 29) – qui d'ailleurs est, lui aussi, sous l'influence du milieu selon, par exemple, qu'il est rural, urbain, sensible ou situé en centre-ville, etc. Le périmètre du travail commun est variable, car étroitement lié aux négociations explicites ou implicites qui s'engagent entre ces mondes pour définir leur agir commun. Ils entrent en interaction à des degrés différents, dans des moments différents selon les témoignages, mais tous contribuent d'une certaine manière à l'ouverture d'un dialogue entre des univers le plus souvent étanches même s'ils sont interdépendants. Les préoccupations et les intérêts de chacun divergent et s'affrontent, exacerbant les jeux d'appartenance comme le traduit cet extrait du texte de D. Broussal : « Alors que nous nous étions gardé jusque-là de toute forme de jugement, nous attachant à la position d'extériorité que notre statut de chercheur postulait, attentif à ne rien laisser paraître de ce que le pédagogue que nous pouvions être

par ailleurs ressentait». Mais les dialogues qu'ils engendrent (qui renvoient au « pluri-linguisme » du texte de J.-F. Marcel, cf. p. 31) constituent des tiers-espaces favorables aux déplacements, et sont donc sources de transformations.

1.3. Une visée transformative en tension avec la dynamique heuristique

Cette forme d'organisation du travail de recherche est à la fois perçue comme un tout et comme différant de la recherche fondamentale ou de la recherche-action⁷⁷. La caractéristique majeure qui distingue la recherche-intervention des autres formes de recherche, c'est qu'elle associe plusieurs préoccupations (au sens de Veyrunes et Saury, 2009) qui orientent l'activité (Leplat, 1997) de chacun et structurent le design de l'agir commun entre production de connaissances, préoccupation heuristique, et celle de changement ou transformative: « Lorsque le projet de l'observateur seul domine, la méthode est destinée à valider et à valoriser les connaissances acquises [...] ceux qui doublent la recherche avec l'action signalent par là leur dédoublement de visée: la production de connaissance et le projet de changement social. Une double série de critères d'évaluation sont alors à établir, une double série de jugements à porter sur la validité scientifique, sur l'efficacité sociale » (Kohn, 1998, p. 134). Ces préoccupations entrent en tension entre elles, comme le décrit fort justement C. Dupuy à propos des conflits de temporalité qui s'instaurent, par exemple, entre le projet de thèse, le projet de recherche et celui d'intervention. Que ce soit lors du passage de la demande à la commande, dans la construction de l'objet de recherche, de l'appareil d'observation ou lors de la restitution, ces phases sont l'objet de négociations plus ou moins explicites, ce qui génère des dialogismes irréductibles et naturels, et sans doute nécessaires aux transformations attendues car ils sont sources de controverses.

L'observateur construit un savoir sur ce qui est observé et qui est l'objet de préoccupations du chercheur et des professionnels (le climat scolaire, les activités de la jeunesse ou le centre d'accueil social par exemple), mais il construit aussi des connaissances sur l'observé ou le contexte de l'observation, et inversement. Autrement dit, la situation d'observation apporte une information bien plus diversifiée et diversement orientée que ce que l'appareil d'observation pourrait le laisser prévoir. Ce savoir peut se traduire en termes de connaissances, de gestes de métier (Jorro, 2002) ou d'activité (Leplat, 1997) et/ou de genre professionnel (Clot, 1999). Peu importe l'inscription épistémologique de sa traduction: ce savoir est une interprétation ancrée dans une situation sociale qui marque des engagements, des positions et peut faire l'objet de stratégies. Chaque décision exprime des volontés, des stratégies, des partis pris, ce sont des actes en soi qui marquent des positions subjectives et qui s'objectivent souvent implicitement au travers de dialogismes qui, parfois, se traduisent par des affrontements ou des conflits entre les mondes comme le décrit le

.....

77. Pour un développement de ce point, nous renvoyons le lecteur à Mérimin et Ponté (2008).

texte « Recherche en sciences de l'éducation et demande sociale » (*supra*). L'observation influence les rapports sociaux et les équilibres entre les mondes.

2. La négociation comme fondement d'une recherche-intervention

La R-I, par son caractère collectif mais aussi par les divergences qui peuvent se développer entre les différentes visées de l'agir commun, fait sans arrêt œuvre de négociation. Les expertises se mélangent et en même temps se contiennent mutuellement par un jeu d'association/division propre aux collectifs de travail : « Toute association implique des contraintes exercées par les parties interdépendantes les unes sur les autres, contraintes des parties sur le tout, contraintes du tout sur les parties » (Morin, 1981, p. 103-104). Cette association fondée sur la double préoccupation heuristique et transformative contribue à mettre en place une dynamique conceptuelle mais aussi matérielle faisant boucle, entre ordre et désordre ; reste à comprendre comment ces ordres sont négociés et ce qui fait désordre. Les projets s'y entrecroisent, comme le montrent les textes de D. Broussal et de C. Dupuy, même si les volontés sont orientées vers la construction de répertoires de significations et d'actions communes. Cela se fait par des successions d'accords sans arrêt revisités, discutés, régulés. L'organisation de l'agir commun se régule et s'autogénère, assurant une solidarité et une solidité au travail qui lui permet de perdurer en dépit des perturbations qui peuvent intervenir. Des choix sont faits en matière d'actions, d'échéances, de stratégies (M.-M. Gurnade, C. Dupuy) mais aussi de postures éthiques (D. Broussal) ou épistémologiques (G. Monceau [chapitre 12], C. Rougerie, C. de Saint Martin). L'organisation du travail de recherche sous la forme d'une R-I « transforme, produit, relie, maintient » (Morin, 1981, p. 104). Le ciment de cette organisation est la négociation, que celle-ci soit formelle ou informelle, explicite ou implicite.

2.1. Retour étymologique sur le terme de négociation

Le terme *négociation* recouvre pourtant des phénomènes d'ordres différents. En effet, *négocier* signifie tout à la fois faire du commerce, gérer ou échanger, marquant la construction d'accords par une relation de force ou de persuasion, dans un rapport gagnant/gagnant qui marque le registre des pouvoirs (Thuderoz, 2009). Dans les témoignages, nous percevons, par exemple, la puissance financière ou l'intérêt d'un laboratoire à offrir des postes de thèses répondant à une demande sociale tout en restant en adéquation avec ses préoccupations scientifiques.

Négocier, c'est aussi agir habilement comme pour négocier un virage. C'est alors franchir un obstacle, manœuvrer, ajuster ou s'ajuster afin de construire des continuités qui, ici, vont porter sur le lien entre recherche et intervention. Ces ajustements ont lieu au fil de l'eau ou lors de la construction de l'objet ou de la démarche de recherche.

Il est, par ailleurs, d'usage d'aborder la négociation sous l'angle de sa dimension démocratique (que le terme renvoie à l'idée d'agir habilement ou à celle de faire du commerce et du « marchandage »), sans doute pour l'horizontalisation des relations qui supposent des accords communs : c'est bien là que les visées des uns et des autres s'entrechoquent et se contiennent, limitant l'intention de recherche ou celle d'innovation, traçant ainsi le périmètre spécifique de l'agir commun. Dans l'aspect lié au commerce, il y a, dans la négociation, construction d'accords par domination stratégique. Dans l'autre dimension du terme, il s'agit de réduire ce qui fait obstacle aux accords : pour cela les acteurs manœuvrent, ajustent et s'ajustent pour rendre possible l'agir commun en préservant le groupe de tensions jugées perturbantes. Ce faisant, il y a des jeux d'accommodation et d'adaptation qui marquent l'intention de construire des continuités dans le travail de recherche et se font dans un travail « avec » et en même temps « contre » les préoccupations de chacun.

2.2. Différents registres de négociation

La situation de R-I, parce qu'elle est complexe et plurielle, qu'elle se veut paritaire et qu'elle est évolutive et dynamique, répond aux caractéristiques d'une situation propre à faire intervenir des négociations (Strauss, 1992) et, ce faisant, à construire un ordre négocié d'inter-métiers entre recherche et intervention.

Ces négociations ont pour caractéristique d'être situées dans différents registres selon Thuderoz (2009), le plus classique étant celui qui concerne les relations interindividuelles qui conduiront à des accords. Le second registre de négociation a trait à la dimension intra-individuelle et concerne les négociations permettant de composer avec soi-même. Le troisième registre concerne les relations que le collectif de recherche entretient avec son contexte proche mais aussi plus éloigné dans le système et avec la cité au travers des engagements investis.

Nous pouvons dire que l'affrontement des mondes et les négociations qu'il engendre sont sources de déplacement du métier ou des pratiques, de soi dans le métier et du métier dans son contexte (sans doute la concrétisation des visées transformatives). Avec Thuderoz (*op. cit.*), nous partageons, enfin, l'idée selon laquelle la négociation est consentie ou n'est pas, il y a une volonté commune d'aboutir et, pour cela, des efforts de structuration d'attitude qui renvoient au volontariat d'engagement précédemment évoqué.

Ces jeux de négociation sont à la fois sous influence et génèrent des surplombances de natures diverses. Ainsi, les négociations peuvent être traversées par des asymétries de relations historiquement construites comme celles existant entre les mondes sociaux (par exemple, celui de la recherche sur le monde de l'intervention ou de la formation), celles qui sont politiquement construites (au travers du financement du travail de recherche par exemple), celles culturellement élaborées par les règles de politesse ou de présence, voire

socialement édifiées par les jeux locaux d'acteurs (leadership d'expertise ou d'influence). Autrement dit, les stratégies scientifiques et de transformation sont aussi sous l'influence de ces jeux sociaux sans que cela soit réellement pris en compte dans la présentation des résultats obtenus.

3. Un espace socio-scientifique d'inter-métiers construit à partir de trois formes de négociations

L'analyse transversale des moments de négociation dont les textes rendent compte permet d'identifier trois formes de négociation que nous nommerons : la négociation de composition, celle de régulation et enfin la négociation d'ajustement, inspirées des travaux de Thuderoz, mais revisitées à partir des textes des parties 1 et 2 de cet ouvrage. Ces trois formes de négociation traduisent un processus d'entente allant du négoce à la négociation, entendue ici comme ajustements habiles entre les acteurs et les différentes préoccupations en présence.

3.1. La négociation de composition

Schématiquement, nous pouvons réduire la négociation de composition au passage de la demande à la commande de recherche, très bien décrite dans le texte de L. Aussel (chapitre 6), en particulier dans son tableau 5 (cf. p. 121). Ce moment de négociation est le fruit d'une rencontre de préoccupations communes et d'intérêts partagés, comme le note C. Dupuy : « Un lycée agricole a sollicité l'UMR [EFTS], afin de l'aider à élaborer un nouveau projet "Vie scolaire", projet qui contribue entre autres à "la cohésion sociale au sein de l'établissement en établissant des règles communes sur la base de valeurs partagées par tous" (DGER, C2002-2013 du 17-12-2002). Cette demande sociale émergente correspondait à nos préoccupations relatives à la gestion de la discipline par les enseignants et cette proximité thématique nous permettait ainsi de poursuivre dans cette direction. [...] À la suite de cette première phase de découverte, des négociations se sont engagées entre l'UMR et la direction à propos, entre autres, des objectifs à atteindre et des moyens mis en œuvre qui ont abouti à une contractualisation entre chercheurs et commanditaires. Une convention a été signée entre les deux parties ».

La négociation de composition peut être décrite comme un processus d'accord qui tient compte des différents intérêts, dans une volonté démocratique de partage et d'équilibre relatif permettant d'envisager une action commune. L'agir commun est fondé sur des décisions relatives aux finalités du travail, à des échéances, à des démarches de restitution, à des productions écrites, etc. À ce niveau, les projets de chacun s'entrechoquent ; la négociation permet de composer des accords acceptables de chacune des parties et de créer les conditions de possibilités d'un agir commun sans que nous puissions parler

d'objectifs communs ou de réel projet commun. Ce premier niveau d'accord est une manière de donner forme au périmètre de l'espace socio-scientifique en construction, même si de nombreux malentendus peuvent, encore, subsister, comme en rend compte le texte de D. Broussal. Dans ce texte, la négociation aboutit à un calendrier de R-I suite à la demande de la chef d'établissement, adressée à l'équipe de recherche, de la mise en place d'un cycle de conférences rendant compte des analyses du chercheur. Lors de cette dernière conférence, qualifiée « de dissensus », l'auteur fait l'expérience de l'absence d'espace socio-scientifique : les projets respectifs des acteurs de l'établissement et du chercheur ont évolué en parallèle, les préoccupations de chacun ont coexisté jusqu'au moment de la conférence de mai, ce que l'auteur nomme « l'illusion de la connivence ». Dans son texte, C. Germier est soucieux de la question des malentendus et, faisant suite aux négociations de composition, il met en place une stratégie de reformulation : « Quand un accord est trouvé sur le contenu d'une question, je reformule cette dernière sous la forme "questionnaire", pour éviter tout malentendu ». Mais quand le groupe lui demande de se positionner face aux résultats, il réaffirme sa position d'appui technique de conception d'un questionnaire, telle qu'elle avait été négociée dans le passage de la demande à la commande, et s'interdit une négociation de régulation qui aurait pu le conduire à changer de posture.

La plupart des chapitres rendent compte de cette forme de négociation qui compose entre les intérêts de l'univers de la recherche et ceux de l'univers de l'intervention, dans des logiques de recherche « sur » et de recherche « pour » construisant les premiers liens de proximité unissant les deux sphères. Nombre de textes témoignent d'épisodes de négociation d'un genre différent que nous nommerons « négociation de régulation ».

3.2. La négociation de régulation

La négociation de régulation intervient après qu'une négociation de composition a jeté les bases de l'agir commun. Le texte de M.-M. Gurnade décrit comment l'ordre négocié par la composition d'une diversité d'intérêts a été remis en cause par des enjeux électoraux et en particulier le calendrier d'échéances. Ainsi l'ordre négocié, construit lors de la négociation de composition, est remis en cause et nécessite des régulations afin de résoudre les conflits de temporalités qui se nouent entre recherche, intervention et calendrier électoral : « Par ailleurs, la temporalité politique est elle aussi différente de celle de la recherche », précise-t-elle. Cette synchronisation des tempos, propres à chacun des métiers, n'est pas qu'une simple harmonisation des temps sociaux. Il y a, derrière ces usages, des rythmes de production, des phénomènes identitaires de rapport au temps qui structurent la professionnalité de chacun et nous amènent à parler de temporalité. Le travail collectif nécessite une adaptation des usages et de ces rapports au temps et traduit en même temps des tensions d'inter-métiers. Dans le texte de C. Dupuy, les phases 1 et 2 du travail relèvent de la négociation de composition, mais la phase 3 de « mise en œuvre, évaluation et régulation du nouveau projet » introduit cette idée de régulation qui marque les

ajustements apportés et négociés au fil de l'évolution du travail. Dans cette forme de négociation, nous passons du négoce de la composition de l'organisation du travail à la négociation d'ajustements portant sur des dimensions organisationnelles (l'ordre du temps ou celui du projet) : « La rencontre de ces différents projets a lieu essentiellement lors de la phase de la commande au cours de laquelle reconstruction et déplacements des attentes de chacun s'opèrent » (C. Dupuy). Les négociations de régulation influent à la fois sur l'organisation générale du travail et sur la démarche de recherche et/ou celle d'intervention ; ce faisant, elles traduisent le passage de la négociation de régulation à celle d'ajustement. La négociation d'ajustement, contrairement aux deux formes de négociation précédentes, est plus orientée vers la conception, qu'il s'agisse de la conception d'une démarche de recherche et/ou d'intervention ou de celle de l'objet commun.

3.3. La négociation d'ajustement

Cette dernière forme de négociation témoigne d'accords construits au fil de l'eau et portant moins sur l'organisation générale du travail que sur la conception conjointe de l'objet de recherche. Le texte de C. de Saint Martin rend compte d'un double ajustement aux enseignantes, par ce qu'elle nomme « recherche collaborative », et aux élèves de CLIS, par ce qu'elle nomme « recherche participative ». C'est par ce double ajustement qu'elle va construire son exploration de l'investissement d'élèves à besoins particuliers dans l'école. La proximité entre les mondes est maximale, et la double préoccupation de recherche et d'intervention est investie conjointement, voire indifféremment, par le chercheur comme par les praticiens. De même, dans le texte de C. Rougerie, les ajustements permanents de la démarche de recherche amènent dans le même temps des modifications de pratique (objectif transformatif) mais aussi de connaissance sur l'évolution de ces pratiques (objectif heuristique). Cette dynamique d'ajustement, constitutive des négociations, contribue dans le texte de C. Rougerie à l'évolution d'une commande d'un dispositif d'analyse de modalités d'accueil d'un CCAS en la mise en œuvre d'une démarche d'analyse de ces modalités portée par les praticiens comme par le chercheur. Dans ces situations, les accords se construisent dans l'action, et l'action de l'un s'intègre à l'édifice de la pensée et des pratiques de l'autre. Ce faisant, l'édifice heuristique comme les répertoires d'action se modifient dans les proximités construites entre recherche et pratiques. L'intervention n'est pas, ici, l'œuvre d'un acteur sur le champ professionnel, mais le résultat des ajustements entre la préoccupation de recherche et celle d'intervention. La difficulté réside dans le fait de construire un appareil d'analyse et de distanciation permettant à chacun de conscientiser le processus. La relation construite entre les mondes sociaux fait que les préoccupations des uns et des autres se métissent et se transforment mutuellement, engendrant de nouvelles situations comme le traduit C. Rougerie dans son texte : « Malgré un cadre clairement posé, "je recueillais des données pour ma thèse", mon intervention provoque l'institution (Lourau, 1970, p. 283). [...] La façon d'intervenir dans l'établissement influe sur la nature des résultats obtenus. Le chercheur participe ainsi autant que les salariés du CCAS à l'objet de la recherche et par là même influe sur la nature des demandes. Même si je ne suis pas

commanditée officiellement, mon dispositif produit du changement. Les démarches d'interventions en structures développent des visées de changement (Fablet, 2004, p. 4). À travers ma simple présence, je produis des effets sur l'objet de recherche lui-même en matière d'évolution des enjeux mais aussi de transformation des savoirs ». L'auteure illustre ici indirectement le processus de migration des savoirs.

Dans ces situations, si les appartenances actuelles ou antérieures du chercheur au monde professionnel étudié sont une ressource, elles constituent tout autant un obstacle à la distanciation et peuvent parfois être source de confusions identitaires, comme en témoignent les textes de C. Rougerie et de C. de Saint Martin. La démarche de recherche est alors soumise aux aléas des ajustements et, en ce sens, comporte une part d'incertitude que C. de Saint Martin atténue par des rituels qui organisent la rencontre avec les élèves : « Chacune était ritualisée : après un rappel collectif de la séance précédente, je lisais la synthèse que j'en avais faite, qui était validée ou corrigée collectivement. J'introduisais ensuite le thème du jour et donnais la parole aux enfants par une formule canonique : *"Aujourd'hui, je vous propose de réfléchir sur... Le débat est ouvert"*. Au cours de la séance, je réalisais des synthèses ponctuelles et concluais la discussion par une autre formule canonique : *"Le débat est fermé. Aujourd'hui vous avez réfléchi sur... Vous avez dit... À partir de ces réflexions, je vous propose la semaine prochaine de réfléchir sur..."* ». Cette ritualisation construit la distance entre la position de chercheur et celle de praticien permettant à la transformation d'advenir. Ici se situe le processus d'intervention.

C. Rougerie conclut son texte en soulignant l'importance de la dimension éthique dans ce rapprochement des mondes sociaux : « En ce sens, j'associe le rôle de chercheur à celui de citoyen au sens d'acteur responsable d'un rôle d'utilité sociale. La recherche constitue alors un apport de compétences pouvant les aider à faire des choix, sous réserve d'une éthique clairement posée ».

4. La R-I : des conditions particulières et des vigilances à instaurer

La mise en place d'une R-I suppose des conditions matérielles et humaines particulières liées au rapprochement des mondes sociaux et des métiers qui interagissent. Le rapprochement nécessite, en effet, la mobilisation de réseaux d'acteurs. Si leur engagement se fait pour une bonne part sur la base du volontariat, il n'en demeure pas moins que ce rapprochement reste dépendant de la volonté d'autres acteurs, peut-être moins engagés dans l'action (leurs fonctions sont plus éloignées de l'action, comme celles des cadres intermédiaires ou des décideurs), mais dont les autorisations restent incontournables pour accéder aux pratiques ordinaires. Autrement dit, la mobilisation des réseaux reste sous l'influence de politiques locales ou de contextes particuliers. En ce sens, certains seront plus accessibles que d'autres, ce qui marque déjà la présence d'un environnement

favorable, pris en compte dans l'action et moins reconnu dans la présentation des résultats scientifiques, alors que ce phénomène peut constituer un biais méthodologique.

4.1. Un rapprochement conditionné par le rapport au temps

Par ailleurs, la proximité nécessaire à la rencontre des mondes ne peut s'instaurer que dans un temps long, celui du partage de significations et/ou de la continuité d'action, ce qui nécessite d'inscrire l'agir commun dans la durée. Cela suppose que les conditions le permettent, en particulier que le travail ne soit pas sous la pression d'une échéance de production ou dans une enveloppe temporelle prédéterminée. L'agir commun doit s'inscrire dans la durée pour que les codes s'harmonisent, que l'objet se façonne au fil des moments de mise en ordre nécessaires pour régler les troubles imputables aux désordres à la fois conceptuels et stratégiques du travail de recherche et de celui d'intervention. La négociation d'ajustement, en particulier, s'inscrit dans un temps long permettant sans arrêt une définition/redéfinition des rôles et places de chacun favorisant les effets transformatifs espérés.

L'appartenance (présente ou passée) du chercheur au corps professionnel observé est sans aucun doute une dimension propice à l'instauration d'un climat de confiance nécessaire aux négociations. Le partage de codes, de valeurs, voire d'idéologies, facilite les échanges et permet au chercheur de pénétrer dans l'univers professionnel étudié. Dans les chapitres de témoignages, le fait que le chercheur puisse aussi être un professionnel (par le biais du contrat de thèse par exemple) est une autre manière de construire de la proximité. Mais que ce soit par le biais de l'une ou de l'autre voie, tous témoignent de l'utilité de garder la distance nécessaire à l'analyse. Le chercheur doit alors composer avec le dilemme : construire de la proximité/maintenir une distance suffisante. Ce dilemme est propre à la R-I et irréductible, il oblige le chercheur à rester sans arrêt vigilant au maintien de la distance existant entre la préoccupation de recherche et celle d'intervention. Ce dilemme est particulièrement difficile à gérer pour un doctorant. Nous en voulons pour exemple la tension qui se noue autour de l'analyse qui, en recherche, doit être soumise aux règles scientifiques, mais qui, dans l'univers professionnel, devient évaluation et est placée sous l'influence des rapports de force en présence.

4.2. Un rapprochement nécessitant une polyvalence de rôles

La mise en place d'une R-I nécessite, par ailleurs, une polyvalence de rôles de la part des chercheurs, qui se voient investir des rôles tout à la fois de chercheurs et d'animateurs, de gestionnaires, de formateurs et d'« accompagnants ». En effet, s'il s'agit bien sûr de mener à bien la démarche scientifique, cela nécessite aussi d'être attentif à la dimension éthique, en particulier dans les jeux de pouvoir à l'œuvre lors des négociations, d'animer les moments de rencontre dans un climat propice aux controverses, aux débats scientifiques et, dans le même temps, d'avoir une vigilance particulière à propos des procédures

adoptées pour conserver la mise en tension, sans les confondre, des différents mondes sociaux. La limite de l'exercice serait, en effet, la confusion des rôles, limite impliquant par exemple de toujours rappeler les différences de rôles existant entre la recherche et le développement d'un métier. C'est aussi affirmer sa position de chercheur en référence parfois à la demande militante de certains professionnels sans prévalence de l'un sur l'autre. De ce point de vue, la démarche méthodologique constitue sans doute une parade au développement de discours de « bon sens ». Pour autant, elle doit veiller à ne pas prendre le pas sur l'accueil de théories d'usage ou de croyances fondatrices des pratiques nécessaires à l'analyse du métier. Ce type de recherche exige le respect des postures mais, en même temps, l'acceptation des différences comme fécondes : c'est, en un certain sens, recevoir l'hétérogénéité comme nécessaire à la lecture de la complexité, et donc admettre un certain « désordre » épistémologique et méthodologique lié au croisement des points de vue. Tous ces mouvements engendrent des « désordres » de conceptions. Cependant, en réaction, quand ces désordres ne sont pas explicités ou reconnus comme féconds, ils peuvent engendrer des malentendus humains. Ces derniers trouvent aisément des solutions dans un climat relationnel confiant et pacifié, respectueux des mondes sociaux en présence, ce qui relève de la responsabilité des chercheurs.

Conclusion

Nous avons pu mettre en évidence, dans ce chapitre, que la R-I agence une proximité entre différents univers sociaux dont les intentions et les intérêts divergent et, pour autant, nécessite la construction d'un espace d'échanges définissant le périmètre de l'agir commun. La négociation est le processus fondateur de cet espace socio-scientifique de travail qui est traversé par la double préoccupation de recherche et d'intervention.

Nous avons repéré trois formes de négociation responsables du rapprochement de la recherche et de l'intervention : la négociation de composition, la négociation de régulation et la négociation d'ajustement. Quelle que soit la forme de la négociation, le rapprochement des univers nécessite des vigilances relatives à la durée de l'action, au partage des intentions et au maintien malgré tout à distance des deux préoccupations.

Il nous semble qu'il nous reste à comprendre ce qui fonde le recours à une R-I par rapport aux formes plus classiques de recherche, y compris au regard de la recherche-action : est-ce lié à l'objet de la recherche, à la posture ou aux engagements du chercheur dans le champ social, voire à l'approche épistémologique adoptée ?

Un second point nous semblerait utile à éclaircir, celui de la nature des transformations effectives, pour les comparer à celles obtenues par d'autres formes de recherche.